

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 99

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

OBJET

Soutien aux associations d'anciens combattants : subventions de fonctionnement -
Exercice 2017 - 1ère répartition.

**Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
04 13 31 39 17**

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Les crédits alloués par notre Département en 2017 pour le soutien aux associations oeuvrant en faveur des anciens combattants est de 106 000 € en fonctionnement.

La dotation étant suffisante, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2017.

Le montant total des subventions à s'élever à 37 900 €

Pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 € une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Par ailleurs, délégation a été donnée à la commission permanente pour la répartition de ces crédits sur proposition de la commission Préservation des territoires.

PROPOSITION ET INCIDENCE FINANCIERE

Au bénéfice de ce qui précède et sur proposition de Monsieur le délégué aux anciens combattants, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer les subventions figurant dans les tableaux ci-annexés ;
- imputer les dépenses correspondantes au chapitre 65 du budget départemental ;
- m'autoriser pour les associations dont le montant de la subvention est égal ou excède 23 000 € à signer une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL